

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités. Il excuse aussi Mme Saugy et M. Andreani.

Il passe la parole à Madame Marianne Huguenin, syndique de Renens, qui présente sa commune, les grands travaux à venir, ainsi qu'un film « mon Ouest à moi ».

Monsieur Muheim propose, comme scrutateurs, Mme Anne Marion Freiss et M. Serge Terribilini, préfets.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 octobre 2015 à Ecublens

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée (annexe 1).

4. Rapport d'activités 2015 des secteurs

Les 3 secteurs de Lausanne Région ont réalisé un rapport commun.

Ce rapport est lu par Monsieur Alain Gilliéron, syndic de Prilly (annexe 2).

La parole n'est pas demandée pour ce rapport.

Le rapport d'activités 2015 de Lausanne Région a été envoyé aux communes, accompagné de sa synthèse « Points forts ». Ces documents sont disponibles sur le site www.lausanneregion.ch

5. Comptes 2015

Monsieur Muheim passe en revue les comptes 2015 des différents départements de Lausanne Région.

La parole n'est pas demandée sur les comptes 2015.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes les comptes 2015. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des 21 communes présentes.

5.1. Rapport de l'organe de révision

En l'absence de la fiduciaire Fidinter, Monsieur Muheim lit le rapport établi par Fidinter suite à la révision des comptes 2015 de Lausanne Région (annexe 3).

5.2. Rapport de la commission de gestion

La parole est donnée au représentant de la commission de gestion, Monsieur Serge Reichen, syndic de Paudex, qui lit le rapport de la commission (annexe 4). Ce dernier n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes la décharge de la commission de gestion. Celle-ci est adoptée à l'unanimité des 21 communes présentes.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes la décharge du Bureau de coordination. Celle-ci est adoptée à l'unanimité des 21 communes présentes.

5.3. Nomination de l'organe de révision pour 2016

Suite à un appel d'offres, Lausanne Région propose la candidature de la fiduciaire OFISA pour la révision des comptes 2016.

Cette candidature est soumise par Monsieur Muheim au vote des communes.

L'Assemblée accepte à l'unanimité la fiduciaire OFISA pour effectuer la révision des comptes 2016 de Lausanne Région.

Monsieur Gander, de cette fiduciaire accepte le mandat et en remercie les communes membres.

6. Fonds Capital Développement : décision de principe soumis au vote des communes.

Les communes membres ont reçu la note explicative au sujet de la proposition de collaborer avec Micro Crédit Solidaire pour la gestion des dossiers du Fonds Capital Développement.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes cette décision de principe. Elle est adoptée à l'unanimité des 21 communes présentes.

7. Centre Sportif de Malley

Monsieur Alain Gillièron informe les membres des actions en cours pour cette importante infrastructure régionale.

8. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant pas demandée, le président lève la séance et passe la parole à Madame Séverine Chapalin, et Monsieur Cédric Borboën, pour la présentation du « Réseau Entreprendre Suisse Romande ».

Marie Savary
Avec l'approbation de M. G. Muheim

- Annexes :
1. Message du président
 2. Rapport d'activités 2015 des 3 secteurs
 3. Rapport de l'organe de révision
 4. Rapport de la commission de gestion
 5. Comptes 2015 de Lausanne Région
 6. Comptes 2015 de Fonds Capital Développement

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre dernière assemblée générale ordinaire de cette législature de Lausanne Région à l'ECAL. Merci à cette institution et à la Commune de Renens pour votre accueil.

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. Je salue la présence du syndic de Préverenges.

Les membres du Conseil d'Etat regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres. Je vous fais grâce de la lecture de la liste des autres personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos oraux ou écrits encourageants.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région qui ont fait le déplacement ce soir et excuse les Municipalités de St- Sulpice, Servion, et Jouxens-Mézery

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Madame Marianne Huguenin, syndique de Renens.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Comme vous avez reçu notre rapport d'activité 2015, sous forme « étoffée », mais aussi « synthétique » pour insertion dans votre propre rapport de gestion, je ne vous ferai pas l'affront de penser que notre « pensum » n'est pas votre lecture de chevet !

Voici donc quelques informations sur les activités en cours et à venir au sein de notre association.

Je commencerai par vous informer que, comme indiqué lors de la présentation des comptes 2015 dans les secteurs, le Bureau de coordination a validé la baisse de certaines cotisations pour l'année 2016. Les petites rivières faisant les grands fleuves, la cotisation pour le fonctionnement de l'Agglomération a été abaissée de 11 centimes, car la Conférence d'agglomération sera financée par

le solde issu du bureau du PALM, fermé début 2015 et argent transféré au canton en décembre dernier. D'autre part, la cotisation de la Promotion économique sera abaissée de 10 centimes par habitant afin d'utiliser et donc de diminuer les réserves affectées. Nous répondons ainsi à un souhait de votre Commission de gestion.

Je souhaite vous présenter ce soir les grands dossiers qui ont été traités durant ces cinq dernières années. Avant d'entamer la revue de la législature, permettez-moi commencer par remercier les Présidentes et le Présidents de nos commissions thématiques pour leur travail, leur engagement et leur investissement au profit de Lausanne Région. Toutes les réalisations que vous allez revivre ce soir n'auraient pas été possibles sans le travail de notre équipe opérationnelle, composée de Mesdames Marie Savary, Fabienne Saugy, Silva Muller- Devaud, Séverine Turin, de Monsieur Federico Andreani et de notre secrétaire générale Madame Patrizia Darbellay.

Commission Accueil de jour :

Bien qu'ayant été arrêtée dans ses travaux par les plates-formes Canton/communes en 2014, cette commission a mis en ligne en 2013 un site www.enfance.ch qui apporte aux parents de nombreuses informations sur les structures d'accueil de jour, mais aussi sur l'école suite à l'introduction de la LEO.

Dans le but d'appuyer les communes devant créer des structures d'accueil, elle a organisé en 2013, une séance à leur intention au sujet **de l'article 63a** de la Constitution vaudoise, relatif à la mise en œuvre de la journée continue des écoliers.

Commission Formation et Emploi des Jeunes :

Les appuis scolaires aux apprentis « **AppApp** » ont débuté, pour notre région, en 2012 et ont rencontré très rapidement un grand succès. Sur la première année scolaire 2012-2013, 40 cours ont été offerts, puis la mesure s'est développée les années suivantes : 45, 60 cours, puis à ce jour 70 cours ont été ouverts. Je vous rappelle que l'objectif de législature avait été fixé à 120 cours par an. Cet objectif n'est pas encore atteint, sans que Lausanne Région en soit la cause, mais nous remarquons que cette belle prestation est de mieux en mieux connue et toujours plus d'apprentis y font appel.

Un gros projet de cette commission a été de mettre sur pied le **projet pilote Duo 15-18**. Ce projet-pilote de Lausanne Région est destiné aux adolescents de 15 à 18 ans. Duo 15-18 vise à aider le jeune à se projeter dans la vie professionnelle, à prévenir une rupture de formation, à favoriser l'identification

de ses besoins, en l'adressant au bon réseau de soutien. Ce projet démarré en août 2009 a été repris entièrement par Caritas Vaud au début 2013.

La commission Formation et Emploi des Jeunes a aussi organisé, en 2012 et en 2014, un stand au **Salon des Métiers à Beaulieu**. L'ensemble des communes de Lausanne Région offrent plus de 270 places d'apprentissage à nos jeunes.

En 2015, cette commission a organisé, pour la première fois, **une journée de réflexion** sur le thème des liens entre l'école, la famille et la société. Plus de 120 personnes y ont participé. La commission travaille le compte-rendu des ateliers, afin de pouvoir proposer aux communes et aux professionnels, des exemples de « bonnes pratiques ».

Commission Dépendances et Prévention :

Outre de nombreuses réflexions et le subventionnement, via son Fonds de prévention, de manifestations communales, la commission a souhaité établir un site internet regroupant toutes les ressources nécessaires pour les personnes, ou leur famille, confrontées à des problèmes d'addiction. Ce site www.addiction-vaud.ch a été mis en ligne en 2013. Durant l'été 2015, il a été entièrement repris par notre partenaire Rel'ier, de la fondation du Relais, qui assure la mise à jour de son contenu.

Sur la base des discussions tenues lors de la journée de réflexions consacrée à l'« **Espace Public : Prévenir, Réagir : Quels outils pour les communes** » en mai 2014, des fiches thématiques ont été réalisées à votre attention.

Le 27 mai 2015, cette commission a organisé une nouvelle journée de réflexion sur le thème « **Drogues : prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?** ». Cette journée a présenté « la politique des 4 piliers appliquée à l'échelle des communes ». Une nouvelle fois, près de 120 personnes y ont participé et se sont inscrites dans l'un des 8 ateliers proposés.

Une autre grande réussite de cette commission est l'édition de **la brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents**. Cette brochure a été traduite à l'occasion d'un projet communautaire en 10 langues. Tirée à 30'000 exemplaires, elle a rencontré un tel succès qu'une réédition en français a été faite en 2015, avec l'ajout notamment d'un paragraphe au sujet de l'homophobie.

Commission Déchets

Aujourd'hui, les sacs-poubelles taxés font partie de notre quotidien. Rappelons-nous que pendant quelques mois, cette thématique a été au centre de l'engagement de Monsieur Jean-Daniel Luthi, président de la commission Déchets et que nous profitons de remercier à nouveau. La proposition de cette commission a débouché sur la création d'un sac taxé « trier, c'est valoriser », avec la mention « sac officiel » issu de notre concept régional. Celui-ci a en fait été repris par une grande majorité des communes vaudoises.

Commission Activités sportives :

La deuxième édition du Dimanche sportif, mais la première de la législature, a eu lieu le 2 octobre 2011. Cette première édition sur 4 pôles et sur la base de thèmes a rencontré un grand succès en accueillant 5'000 personnes !

Le 6 octobre a eu lieu l'édition 2013 du Dimanche Sportif. Organisée sur 4 sites, la manifestation a accueilli 28 sports sur 4 pôles, et accueilli plus de 7'200 visiteurs !

La 4ème édition de Dimanche Sportif a eu lieu le 4 octobre 2015 sur un seul site: le Centre sportif de Malley ! En 2015, les sports de glace et d'eau ont été à l'honneur, accompagnés de tout un éventail de disciplines sportives. Cette magnifique journée a permis à une quinzaine de sociétés sportives de présenter leurs activités. **Plus de 4'000 personnes ont participé à la journée !** Par ailleurs, lors de la partie officielle, les membres des municipalités ont pu assister à la présentation du projet lauréat du nouveau Centre sportif de Malley, attribué au bureau d'architectes « Pont 12 ».

Nouveau Centre sportif de Malley

Certainement l'un des grands projets de cette législature, et dont la réussite interpelle largement au-delà de nos frontières régionales !

Durant toute l'année 2014 et au premier semestre 2015, Lausanne Région a été très impliquée dans ce projet. Notre Secrétaire générale de Lausanne Région, en charge du dossier a assuré avec le groupe piscine, le suivi technique du dossier. Nous relevons aussi l'implication très importante de M. Pierre Imhof, à l'époque responsable du projet « Métamorphose » à la Ville de Lausanne et aujourd'hui Chef de service au SDT.

Rappel de quelques dates qui ont marqué ce projet :

- **25 septembre 2014**, en assemblée générale de Lausanne Région à Paudex, 23 des 26 municipalités (hors Lausanne, Prilly et Renens), avaient accepté le principe d'entrée en matière sur le financement du déficit d'exploitation du futur complexe. Plus tard, la Municipalité de

Savigny, qui avait initialement refusé l'entrée en matière lors de cette AG, a décidé de soutenir l'adhésion au projet.

- **Les 10 et 12 février 2015** ; Lausanne Région organise deux soirées d'information destinées aux élues et aux élus communaux de la région, à Beaulieu. Ces soirées ont réunis plus de 800 personnes et ont rencontré un énorme succès. La première édition du journal "Centre sportif de Malley" a été distribué en cette occasion.
- **Fin février 2015**, Lausanne a tenu son engagement, en transmettant aux communes le projet de préavis intercommunal pour la participation aux charges de fonctionnement du nouveau Centre.
- **D'avril à juin 2015**, 26 communes membres de Lausanne Région acceptent le préavis Intercommunal de participation aux charges de fonctionnement du nouveau centre sportif. Jorat-Menthue et Pollioz-Pittet renoncent et décident de quitter notre association.
- **Fin juin 2015**, le Jury annonce le lauréat du projet : Pont12
- **Fin juillet 2015**, Lausanne obtient l'organisation des jeux Olympique de la Jeunesse pour 2020. Pour Lausanne Région, la « cerise sur le gâteau » serait que la cérémonie d'ouverture se tienne dans la nouvelle patinoire. Affaire à suivre !
- **En octobre 2015**, le Conseil communal de Morrens refuse sa participation mais décide de reprendre notre demande, une fois assuré d'obtenir la ligne de transport public actuellement à l'étude.

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Depuis le 1er janvier 2015, la « cellule stratégique partenariale » qui regroupe des représentants du Canton et des schémas directeurs est devenue officiellement l'organe technique responsable de porter le projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Lausanne Région et Région Morges maintiennent leur participation financière aux études transversales PALM pour leurs communes ainsi que la participation à l'organisation des Conférences d'agglomération. Rappelons que Lausanne Région s'est beaucoup investi dans le PALM pendant cette législature. Jusqu'à la fermeture fin 2014 du Bureau du PALM - qui nous a contraint sur décision cantonale de nous séparer de Madame Laurence Vacheron - la secrétaire générale Madame Patrizia Darbellay, participait activement à la préparation des COPIL, à la communication du PALM ainsi qu'au suivi et au financement des études.

Quelques événements marquant de la législature :

- juin 2012 : dépôt du PALM 2012, auprès de la Berne fédérale. Notre projet sera le mieux noté de Suisse avec une note sur le contenu de 9/10 pour les « effets des mesures prévues ».
- septembre 2012 : présentation du PALM au Comptoir Suisse, avec la visite sur notre stand de Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sammaruga.
- le 8 octobre 2014 : nous organisons, avec l'association Région Morges, la 3ème Conférence d'agglomération, élargie à tous les élu-e-s communaux du périmètre du PALM. Cette dernière a réuni près de 800 conseillers communaux.

Le document de référence du PALM 2016, dit de « 3^{ème} génération », est attendu par la Confédération au 31 décembre 2016.

Commission Transports

Présidée par Mme la Syndique Claudine Wyssa, la commission transports a mené à bien la campagne de comptages de trafic individuel et collectif 2014. Les résultats, largement couverts par les médias, ont été présentés le 3 décembre dernier à Bussigny. Les communes ont reçu les rapports et les supports électroniques. Le rendez-vous est pris en 2019 pour la prochaine campagne !

Département de promotion économique

L'une des missions du Département Promeco consiste à soutenir la création et le développement d'entreprises. En 5 ans, plus de 500 porteurs de projets ont été soutenus par la promotion économique de Lausanne Région. Parmi ces projets, plus de 10%, sont devenus pérennes (création de sociétés, création et maintien d'emplois).

En outre, le département, piloté par M. Federico Andreani, est chargé de soumettre au canton les demandes liées aux fonds LADE (loi sur l'appui au développement économique). En 5 ans, nous avons traités plus d'une centaine de dossiers, dont le budget total dépasse 89 millions. Les porteurs de projet ont ainsi obtenu plus de 13 millions d'aides à fonds perdu.

Prix PERL

Ces dernières années, le PERL a pris une nouvelle envergure grâce notamment à la rediffusion en direct par la Télé des remises des Trophées et à la création du prix micro-entreprises. Depuis 2003, plus de 56 projets ont été récompensés. Pour la législature 2011-2016, 24 prix ont été décernés. Rien que pour l'année 2015, 450 personnes ont assisté à la cérémonie de remise des prix. Les entreprises finalistes de l'édition 2016 sont désormais connues, le 11 mai prochain à 17h00, à Beaulieu, aura lieu la remise des prix de l'édition 2016 ; je vous y donne d'ores et déjà rendez-vous !

Conclusion

Nous ne pouvons pas ce soir rappeler tous les soutiens à des événements exceptionnels, des manifestations, des activités intercommunales ou des institutions versés par les communes via Lausanne Région. Ce slide nous en rappelle quelque-uns à nos beaux souvenirs.

Le « point noir » de la législature est d'avoir « perdu en route » deux de nos communes membres, « sentant » leur avenir plus en adéquation avec le cœur du Gros-de-Vaud qu'avec le bassin lémanique. Je respecte cette décision, tout en espérant que le jour viendra où notre découpage cantonal des districts ne répondra plus à des considérations politiques mais à la réalité socio-économique de nos habitants, qui couvre quatre régions vaudoises. Ce jour-là, nous accueillerons à nouveau avec plaisir nos « brebis égarées ».

Nous sommes prêts maintenant à entrer avec l'enthousiasme qui nous anime dans cette nouvelle législature, riche de projets, de belles rencontres et collaborations. Nous profitons également de ce moment pour remercier celle qui, en 25 ans, n'a jamais manqué une Assemblée générale, et qui a décidé de commencer à profiter dès cet été d'une retraite bien méritée.

Oui, Madame Marie Savary nous aura été d'une fidélité à toute épreuve, gardant le cap tracé par les communes qui ont transformé en 1990 la CIURL en COREL, devenue Lausanne Région au tournant du Millénaire. Notre collaboratrice, seule à la barre opérationnelle durant plusieurs années, aura vécu une première période marquée par la « valse des présidents », durant laquelle nous nous sommes trouvés contraints de faire appel à l'Etat pour « barrer le navire », en la personne de M. le Préfet Marcel Gorgé. Les flots se sont calmés avec l'arrivée de Jean-Pierre Carroz, syndic du Mont-sur-Lausanne, à qui j'ai eu l'honneur de succéder en 1998. Mais de là à prétendre que Lausanne Région est devenu depuis un « long fleuve tranquille » pour Madame Savary, il y a loin de la coupe aux lèvres.

1998 aura vu la création de notre Office de promotion économique, pour lequel tout était à faire. Si l'Office pouvait compter sur l'expertise de notre Secrétaire général de l'époque, Denis Décosterd, la partie administrative a été absorbée avec maestria par Marie, pourtant pas en manque de travail. C'est aussi dans cette période que le volet social de nos activités a pris forme, sous la responsabilité de Madame Savary. Aujourd'hui, se sont aussi nos politiques membres des commissions thématiques « dépendances et formation des jeunes » qui se demandent de quoi sera fait « leur avenir ». Qu'ils soient ici rassurés : ce que notre collaboratrice a souvent porté à bouts de bras ne nous amènera pas à baisser les bras. Le profil de la personne que nous engagerons bientôt devra répondre au critère de la sensibilité sociale que requiert le poste. Et nous savons que Madame Savary sera généreuse dans la transmission de son savoir.

Au nom de Lausanne Région, de son personnel, de ses communes et des personnes qu'elles nous délèguent, j'adresse ici un immense merci à Marie Savary pour l'énergie développée sans relâche en faveur des causes que nous défendons. Nous vous souhaitons une belle et longue retraite, que nous « croyons savoir » mise au profit de nobles causes qui vous sont chères.

Je ne saurais terminer ce « message présidentiel » sans vous remercier, vous les membres des autorités de nos communes, qui nous déléguez vos meilleurs membres et personnels pour faire vivre et avancer nos travaux, dans le seul but est de mieux servir nos populations. Merci à mes collègues du Bureau de coordination pour leur assiduité et leur participation active aux travaux du Bureau de coordination. Sans vous, la présidence n'aurait pas grand intérêt !

En cette dernière Assemblée générale de Lausanne Région pour cette législature, je tiens déjà à féliciter tous les membres des exécutifs qui ont réélus et avec lesquels nous aurons le plaisir de continuer à œuvrer pour que la région soit plus qu'une idée. C'est aussi l'occasion de remercier sincèrement celles et ceux qui ont décidé de mettre un terme à leur carrière au service de leur population, voire « demandée » par celle-ci. Trop souvent, le Souverain n'est pas conscient de ce qu'il perd, la gratitude n'étant pas son souci premier.

Pour mon vice-président, j'ai un œil qui pleure et l'autre qui rit : Daniel Brélaz quitte la syndiculture de notre Capitale, mais accepte de rester quelque temps le président de notre Jury du PERL. Merci Daniel de ton soutien inconditionnel à la cause régionale. Grâce à toi, il est révolu le temps des oligarchies, du moins à Lausanne Région.

Pour mon dernier mot, à tout seigneur tout honneur : merci Patrizia, Marie, Silva, Fabienne, Séverine et Federico ; vous êtes le liant qui fait que consommer du Lausanne Région est un plat qui se mange sans fin.

Je vous remercie de votre attention.

Belmont, le 20 mars 2016

Gustave Muheim

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Au moment de préparer ce rapport commun des 3 secteurs de Lausanne Région, après la partie « Gustavtive » et avant la partie gustative, comme **Rien** d'original ne me passait par la tête, non que vos serviteurs se soient tourné les pouces pendant une année, mais plutôt que les sujets majeurs comme Malley, la promotion économique, le prix PERL, les diverses commissions thématiques vous sont connus pour la plupart au travers du rapport présidentiel, j'ai décidé de philosopher un peu et vous parler de ... **Rien**, de faire l'éloge de ce mot de 4 lettres qui, mine de **rien**, ponctue nos conversations et discours, en clair notre parcours de vie.

Maintenant que je vous y rends attentif, vous admettez que le pouvoir de **Rien** est extraordinaire. Jugez plutôt : Un **rien** nous console, un **rien** nous embarrasse, un **rien** nous interpelle ! Malheureusement certains de nos projets n'aboutissent à **rien**, et souvent nous nous déplaçons pour **rien**. Et certains de nos vœux ne se réalisent pas pour un **rien**. Ou, qui ne l'a pas dit à son enfant : « Mais tu ne fiches **rien** ! ».

Rien est également la réponse avec un r majuscule à certaines questions existentielles que nous nous posons tous : du genre : Qu'y-a-t-il de plus précieux au monde que la santé et le bonheur ? **Rien** ! Qu'y-a-t-il de plus estimable que l'honnêteté ? **Rien**.

Philosophe enfin ce mot magique puisque le possesseur de **Rien** ne redoute ni les taxes, ni les impôts puisqu'il n'a ... **rien** ! Et qu'il suffit souvent d'un petit **rien** pour faire plaisir à l'élue de son cœur et que le succès dépend souvent d'un **rien** !

Rien à rajouter me direz-vous ?

Si, ceci, **rien** que pour vous, Mesdames et Messieurs chers Collègues des municipalités de Lausanne Région, ainsi que Mme Savary, qui cesserez votre activité politique et administrative pour diverses raisons au 30 juin, nous ne pouvons que vous « Editpiafer »:

Non, rien de rien, non, nous ne regrettons rien, ces moments fantastiques et magiques, nous n'vous oublierons pas !

Merci de votre aimable attention.

Alain Gillièron

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale des membres
Lausanne Région – Communauté de la région lausannoise, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes et budgets, compte de profits et pertes et annexe) de Lausanne Région – Communauté de la région lausannoise pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

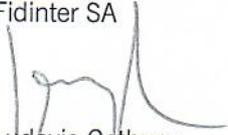
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Bureau de Coordination alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Des collaborateurs de Fiduciaire Fidinter SA ont participé à la tenue de la comptabilité durant l'année sous revue. En revanche, ils n'ont pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

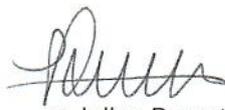
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 11 février 2016

Fidinter SA



Ludovic Gothuey
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



er Julien Busset
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
Réviseur agréé

Annexes : Lausanne Région
Comptes annuels (bilan, comptes et budgets,
compte de profits et pertes et annexe)
Fonds Capital Développement
Bilan
Compte de profits et pertes

Mandats de révision

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. • 1000 Lausanne 6
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION**

ANNEXE 4

Réf:

**A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LAUSANNE REGION
pour l'exercice 2015**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le lundi 15 février 2016, afin de prendre connaissance des résultats et de la gestion de Lausanne Région pour l'exercice 2015.

A cette occasion, nous avons également englobé dans nos travaux le contrôle de la gestion du Capital Fonds Développement qui fait l'objet d'une comptabilité séparée. Pour mener à bien notre mandat, il nous a été fourni tous les documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission.

Sur la base des informations qui nous ont été données et des contrôles auxquels nous avons procédé, le contrôle de gestion de l'exercice 2015 n'appelle aucun commentaire de notre part.

Nous tenons à remercier le président et la secrétaire de Lausanne Région pour leur disponibilité et la franchise avec laquelle ils ont participé à nos travaux et prions l'assemblée générale de bien vouloir prendre acte de la bonne gestion de Lausanne Région pour 2015 et d'en donner décharge aux responsables.

Lausanne, le 15 février 2016

**POUR LA COMMISSION DE GESTION
DE LAUSANNE REGION**



Eva BAUER
Service de la révision
Ville de Lausanne



Louis SAVARY
Syndic de Cheseaux/Lausanne



Pierre KAELIN
Syndic d'Ecublens



Serge REICHEN
Syndic de Paudex



COMPTES 2015

LAUSANNE REGION

Cpte	Comptes 2015	Comptes 2014	Cpte	Comptes 2015	Comptes 2014
10	ACTIFS CIRCULANTS		20	FONDS ETRANGERS	
100	TRESORERIE	1'867'478.15	200	AUTRES DETTES A COURT TERME	
1000	BCV 796 41 37	1'443'359.85	2002	C/c Fonds Capital Développement	0.00
1013	BCV H52474510	302'127.50	201	PASSIFS DE REGULARISATION	162'011.99
1014	BCV R52824368 App App	121'990.80	2012	Produits encaissés Agglomération	200.00
102	AUTRES CREANCES A COURT TERME	174.70	2014	Produits encaissés Prom. Eco.	7'000.00
1020	Impôt anticipé	0.00	2015	Produits encaissés Commissions	16'668.70
1022	C/c Fonds Capital Développement	174.70	2017	Charges à payer Aff. régionales	50'958.30
103	ACTIFS DE REGULARISATION	52'350.10	2018	Charges à payer Agglomération - Fonct.	0.00
1030	Produits à encaisser Aff. régionales	5'853.10	2019	Charges à payer PALM 2016	58'827.29
1031	Produits à encaisser Agglomération	0.00	2023	Charges à payer Mobilité douce	0.00
1032	Produits à encaisser Prom. Eco.	0.00	2024	Charges à payer Prom. Economique	3'684.25
1034	Produits à encaisser Commissions	17'624.45	2025	Charges à payer Commissions	24'673.45
1040	Charges payées Aff. régionales	6'283.80			
1044	Charges payées Prom. Economique	22'588.75			
1045	Charges payées Commissions	0.00			
11	ACTIFS IMMOBILISES	92'690.77	212	RESERVES	
110	Titres	1.00		Reserves Affaires Régionales	445'923.48
111	Informatique	1.00	2127	Intergénération	106'891.57
112	Etudes	92'688.77	2125	Seniors	10'000.00
1120	Comptages 2010	0.00	2126	Formation et Emploi des Jeunes	22'087.87
1121	Comptages 2014	92'688.77	2128	Territoire Equipements	65'666.78
			21291	Dépendances	86'904.41
			2129	Fonds de prévention Dépendances	41'819.05
			2137	App App	112'553.80
			2124	Reserves Prom. Economique	351'661.64
				Reserves Agglomération	613'533.12
			2122	Agglomération Fonctionnement	144'176.34
			2136	Agglomération Etudes	441'380.83
			2131	Coordination Mobilité douce	27'975.95
			21	FONDS PROPRES	516'314.39
			210	Capital	489'094.69
			231	Résultat Affaires régionales	27'219.70
			232	Résultat Territoires et Equipements	-76'750.90
			230	RESULTAT DE L'EXERCICE	-49'531.20
1	ACTIFS	2'012'693.72	2	PASSIFS	2'012'693.72
		1'965'168.48			1'965'168.48

Cpte	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Cpte	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
3	2'707'859.98	2'851'508.60	3'025'444.13	5	2'707'859.98	2'851'508.60	3'025'444.13
CHARGES D'EXPLOITATION							
30	934'949.24	931'300.00	1'013'062.05	50	934'949.24	931'300.00	1'013'062.05
AFFAIRES REGIONALES							
CHARGES DU PERSONNEL							
300	736'606.05	757'000.00	709'996.75	500	828'742.90	833'850.00	773'452.38
3000	579'650.55	575'000.00	557'772.45	501	93.24	400.00	392.58
3001	156'955.50	177'000.00	152'224.30	502	0.00	50.00	0.00
3002	0.00	5'000.00	0.00	504	64'000.00	64'000.00	109'000.00
BIENS, SERVICES, MARCHANDISES							
303	84'775.62	80'800.00	73'628.05	505	26'000.00	26'000.00	22'000.00
3030	13'230.45	8'800.00	11'903.55	506	9'113.10	0.00	2'859.90
3031	36'776.40	36'000.00	35'808.00				
3032	15'116.05	16'000.00	16'048.55				
3033	4'232.00	5'000.00	3'678.60				
3034	15'420.72	15'000.00	6'189.35				
FRAIS DE FONCTIONNEMENT							
304	62'238.50	70'500.00	200'499.45				
3041	32'000.00	30'000.00	28'500.00				
3042	6'372.00	8'000.00	6'588.00				
3043	13'840.00	20'000.00	5'309.25				
3048	5'979.50	7'000.00	0.00				
32431	4'047.00	5'500.00	4'197.00				
30491			150'000.00				
305	24'109.37	23'000.00	28'937.80	507	7'000.00	7'000.00	6'200.00
3051	9'145.09	8'000.00	6'905.60				
3052	0.00	0.00	11'245.85				
3053	2'560.15	5'000.00	4'090.25				
3054	2'977.30	2'000.00	1'719.80				
3055	7'934.50	6'000.00	3'750.80				
3056	1'492.33	2'000.00	1'225.50				
3058	27'219.70	0.00	0.00	508	0.00	0.00	99'157.19
Attribution à capital							
Prélèvement de capital							

Cpte		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014		Cpte	AGGLOMERATION	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		332'230.24	449'000.00	97'000.00	249'000.00	621'376.75	509			332'230.24	449'000.00	621'376.75			
31	AGGLOMERATION	332'230.24	449'000.00	97'000.00	249'000.00	621'376.75	509	AGGLOMERATION	332'230.24	449'000.00	621'376.75				
310	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT														
3100	CHARGES DU PERSONNEL	64'000.00	134'000.00	64'000.00	134'000.00	138'600.00	511	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	183'587.00	249'000.00	437'195.90				
3101	Traitements bruts	49'000.00	49'000.00	49'000.00	49'000.00	84'000.00		Cotisations fonctionnement	183'587.00	219'000.00	399'395.90				
31020	Charges sociales	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	25'000.00									
31031	Subvention Bureau PALM	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00	0.00									
31034	Prestations Bureau Palm	0.00	0.00	0.00	0.00	29'600.00	513	Imputation Bureau PALM	0.00	0.00	29'600.00				
							514	Prestations de tiers	0.00	0.00	8'200.00				
311	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	26'000.00	26'000.00	26'000.00	26'000.00	22'000.00									
3116	Imputation interne BSM	26'000.00	26'000.00	26'000.00	26'000.00	22'000.00									
312	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0.00	80'000.00	0.00	80'000.00	112'899.20									
3121	Mandats externes	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00									
3122	Communication/conf. d'aggl	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00	44'899.20									
3123	Partenariat La Télé	0.00	0.00	0.00	0.00	68'000.00									
313	FRAIS DE GESTION	7'000.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00	6'200.00									
3135	Imp. interne Frais de gestion	7'000.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00	6'200.00									
314	SCHEMAS DIRECTEURS	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00									
3141	Schémas directeurs sectoriels	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00									
3143	Attribution Rés. Agglomération fct.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	516	Prél. Rés. Agglomération fct	0.00	30'000.00	0.00				
315	AGGLOMERATION ETUDES	235'230.24	200'000.00	148'643.24	190'000.00	341'677.55	517	AGGLOMERATION ETUDES	148'643.24	200'000.00	184'180.85				
3151	Etudes	148'643.24	190'000.00	148'643.24	190'000.00	81'214.30	518	Cotisations Etudes	104'649.60	106'000.00	155'608.80				
3155	PALM 2016	102'448.39	100'000.00	102'448.39	100'000.00	0.00	5191	Prél. Réserve Palm II	0.00	0.00	0.00				
3153	Parc, Nature, Paysage	1'287.00	5'000.00	1'287.00	5'000.00	4'052.15	5192	Prél. Réserve Parc, Nature et Paysage	0.00	0.00	697.00				
3158	Stationnement/Plan de charges	6'055.25	35'000.00	6'055.25	35'000.00	43'624.70	5195	Prél. Réserve stationnement	0.00	24'000.00	24'000.00				
3152	Outil financier	38'852.60	30'000.00	38'852.60	30'000.00	29'662.40									
3157	Mobilité douce coordination	0.00	20'000.00	0.00	20'000.00	3'875.05	5194	Prél. Réserve Mobilité douce	0.00	20'000.00	3'875.05				
	Divers	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00									
3169	Attribution Rés. Agglomération Etudes	86'587.00	0.00	86'587.00	0.00	260'463.25	515	Prél. Rés. Agglomération Etudes	43'995.64	50'000.00	0.00				

Cpte	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Cpte	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
32	PROMOTION ECONOMIQUE	357'601.50	347'250.00	52	PROMOTION ECONOMIQUE	347'250.00	325'968.86
3231	PERL	241'852.70	243'000.00	520	Cotisations Prom. Economique	233'250.00	171'264.50
32310	Dotation	100'000.00	100'000.00	521	Subvention cantonale LADE	91'000.00	91'000.00
32312	Gestion	80'470.90	80'000.00	523	Partenariats	23'000.00	25'000.00
32314	Partenariat La Télé	59'999.40	60'000.00				
	Suivi des entreprises	1'382.40	3'000.00				
3242	ACTIONS PROMOTIONNELLES	13'740.60	36'500.00				
32421	Publications	0.00	3'000.00				
32422	MIPIM	9'788.55	30'000.00				
32423	Communication promotionnelle	1'550.25	2'500.00				
32424	Salons, conventions	2'401.80	1'000.00				
3243	RESEAU D'APPLUI	19'687.50	33'750.00				
32432	Micro-crédit ASECE	15'000.00	15'000.00				
	La Muse	4'687.50	18'750.00				
3244	SOUTIENS FILIERES	19'906.10	34'000.00				
32442	Rencontres entreprises	5'666.10	14'000.00				
32444	Ateliers Ville de Renens	10'000.00	10'000.00				
32447	Soutiens divers	4'240.00	10'000.00				
32454	Attribution à Rés. Prom. Economique	62'414.60	0.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	0.00	38'704.36

Cpte	COMMISSIONS	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Cpte	COMMISSIONS	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
33	COMMISSIONS	1'083'079.00	1'123'958.60	1'065'036.47	53	COMMISSIONS	1'083'079.00	1'123'958.60	1'065'036.47
331	INTERGENERATIONS	251'098.00	301'000.00	233'115.40	530	INTERGENERATIONS	251'098.00	301'000.00	233'115.40
3311	Accueil de jour	0.00	5'000.00	0.00	5301	Cotisations	198'117.00	199'000.00	196'125.40
	Accueil de jour	0.00	5'000.00	0.00					
3312	Formation Emploi des Jeunes	190'960.61	286'000.00	171'999.50					
33121	Espace des inventions	40'000.00	40'000.00	40'000.00					
33122	Journée de réflexion	6'700.10	10'000.00	0.00					
33123	Salon des Métiers	0.00	0.00	19'410.30					
33124	Kifontaf.ch	3'240.00	1'000.00	0.00					
33125	Adospros	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33128	App App	133'641.31	210'000.00	107'589.20	5304	Produits App App	52'981.00	67'000.00	36'990.00
331280	Mesures d'appui	0.00	5'000.00	0.00					
	Lift	2'379.20	0.00						
	Marché de l'apprentissage	0.00	15'000.00						
3313	Seniors	0.00	10'000.00	0.00					
33130	A définir	0.00	10'000.00	0.00					
33129	Attribution à réserve Formation	0.00	0.00	5'000.00	5305	Prél. Rés. Formation emploi	0.00	0.00	0.00
33127	Attribution à réserve Intergénération	60'137.39	0.00	6'715.10	5306	Prél. Rés. Intergénération	0.00	0.00	0.00
331281	Attribution à réserve App App	0.00	0.00	49'400.80	5307	Prél. Rés. AppApp	0.00	25'000.00	0.00
33130	Attribution à réserve Senior	0.00	0.00	0.00	5308	Prél. Rés. Seniors	0.00	10'000.00	0.00

Cpte	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Cpte	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
332	264'308.90	269'958.60	287'736.22	531	264'308.90	269'958.60	287'736.22
	TERRITOIRE EQUIPEMENTS - TE				TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS		
3321	129'335.70	55'000.00	11'248.20	5310	108'824.80	108'958.60	104'968.50
33211	0.00	0.00	6'480.00				
33213	54'366.00	55'000.00	4'768.20	5311	12'000.00	0.00	0.00
33214	74'969.70	0.00					
	Transports						
3322	112'473.20	189'958.60	231'266.32				
33221	66'733.20	136'000.00	182'767.72				
33222	0.00	1'458.60	41'458.60	5312	17'724.45	73'000.00	97'411.20
33223	0.00	5'000.00	0.00				
33224	3'240.00	5'000.00	7'040.00				
33225	42'500.00	42'500.00	0.00	5314	49'008.75	63'000.00	85'356.52
3324	22'500.00	25'000.00	22'500.00				
33241	22'500.00		22'500.00				
3324	0.00	0.00	22'721.70	5313	76'750.90	25'000.00	0.00
	Attribution Rés. Territoire/Equip.				Prélèvement de Capital		
333	567'672.10	553'000.00	544'184.85	532	567'672.10	553'000.00	544'184.85
	DEPENDANCES				DEPENDANCES		
3331	421'672.10	407'000.00	380'578.65				
33311	210'000.00	210'000.00	210'000.00	5320	422'155.10	407'000.00	400'577.85
33312	90'000.00	90'000.00	90'000.00				
33314	45'000.00	45'000.00	45'000.00				
3332	8'282.74	15'000.00	0.00				
33325	0.00	12'000.00	10'000.00				
33327	10'000.00	15'000.00	10'000.00	5323	404'605.10	407'000.00	400'537.85
33328	17'550.00	0.00	0.00				
33335	20'000.00	20'000.00		5325	17'550.00	0.00	0.00
33329	20'839.36	0.00	15'578.65	5326	0.00	0.00	0.00
	Attribution à Fonds de Prévention				Prél. Fonds de prévention		
	Attribution Rés. Dépendances				Prél. Réserve Dépendances		
3333	146'000.00	146'000.00	163'606.20				
33330	30'000.00	30'000.00	30'000.00	5321	145'517.00	146'000.00	143'607.00
33331	100'000.00	100'000.00	100'000.00				
3334	16'000.00	16'000.00	10'000.00				
33335	0.00	0.00	23'606.20				
	Part. dispositif lausannois				Part. dispositif lausannois		
	Supplément Relier				Cot. Part. disp. lausannois		
	Bethraim						
	Action lausannoise						
	Exced. Produits						

	2015	2014	2015	2014
Excédent de charges d'exploitation				
Affaires régionales	0.00	99'157.19	27'219.70	0.00
Agglomération Fonctionnement	0.00	0.00	86'587.00	157'496.70
Agglomération Etudes	43'993.64	0.00	0.00	102'966.55
PALM II	0.00	0.00	0.00	0.00
Parc, Nature et Paysages	0.00	697.00	0.00	0.00
Mobilité douce	0.00	3'875.05	0.00	0.00
Stationnement	0.00	24'000.00	0.00	0.00
Promotion économique	0.00	38'704.36	62'414.60	0.00
Intergénération		0.00	60'137.39	6'715.10
App App	0.00	0.00	0.00	49'400.80
Senior	0.00	0.00	0.00	0.00
Formation et Emploi des Jeunes	0.00	0.00	0.00	5'000.00
Territoire et Equipements	76'750.90	0.00	0.00	22'721.70
Dépendances	0.00	0.00	20'839.36	15'578.65
Fonds de Prévention	17'550.00	0.00	20'000.00	23'606.20
Excédent de produits attribué à Réserves				
Affaires Régionales				
Réserves Intergénération	60'137.39	6'715.10	0.00	0.00
Réserves Territoire et Equipements	0.00	22'721.70	0.00	0.00
Réserves Senior	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves Formation et Emploi des Jeunes	0.00	5'000.00	0.00	0.00
Réserves Dépendances	20'839.36	15'578.65	0.00	0.00
Réserve App App	0.00	49'400.80	0.00	0.00
Fonds prévention Toxicomanie	20'000.00	23'606.20	17'550.00	0.00
Agglomération				
Réserves Agglo Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves Agglo Etudes	86'587.00	260'463.25	43'993.64	0.00
Réserves Coordination Mobilité douce	0.00	0.00	0.00	3'875.05
Réserves Parc, Nature et Paysage	0.00	0.00	0.00	697.00
Réserves Stationnement	0.00	0.00	0.00	24'000.00
Réserves PALM II	0.00	0.00	0.00	0.00
Promotion Economique				
Réserves Promotion Economique	62'414.60	0.00	0.00	38'704.36
Résultat/Virement net à capital	0.00	0.00	49'531.20	99'157.19
	388'272.89	549'919.30	388'272.89	549'919.30



COMPTES 2015

FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT

COMPTES 2015

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

FONDS CAPITAL DEVELOPEMENT

	Comptes 2015	Comptes 2014		Comptes 2015	Comptes 2014
10					
ACTIFS CIRCULANTS	496'781.55	423'002.25	20	FONDS ETRANGERS	
100	496'781.55	422'752.20	220	Capital	497'912.55
1020	196'228.65	122'280.65	230	Produits encaissés	0.00
1022	300'552.90	300'471.55	2032	C/c Lausanne Région	174.70
103	0.00	100.05	232	Charges à payer	0.00
			240	Réserves	0.00
1030	0.00	100.05			
1032	0.00	0.00			
130	0.00	150.00			
Actifs de régularisation	0.00	150.00			
1300	0.00	150.00			
1302	0.00	0.00			
14					
ACTIFS IMMOBILISES	1'200.00	75'085.00			
140	0.00	0.00			
1440	1'200.00	10'800.00			
1441	0.00	14'285.00			
1442	0.00	50'000.00			
	105.70	0.00		Excédent de produits	392.28
Excédents de charges/retrait capital	105.70	0.00			
1			2	PASSIFS	
ACTIFS	498'087.25	498'087.25			
				498'087.25	498'087.25

**COMPTES 2015
PROFITS ET PERTES**

FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT

	Comptes 2015	Comptes 2014		Comptes 2015	Comptes 2014
3	CHARGES D'EXPLOITATION	189.10	4	PRODUITS	189.10
				Emoluments	435.88
302	Frais financiers	189.10	42	Produits	0.00
305	Frais fonctionnement LR	0.00	420	Cotisations	285.88
			440	Subventions	0.00
			442	Produits des avoirs	0.00
307	Excédent de produits	0.00	41	Excédent de charges/ retrait capital	285.88
					0.00